CHARTE D'ASSIDUITÉ

STOP aux absences !

Une absence :
pour vous et pour nous
Est-ce la même chose ?

Que se passe-t-il
pour votre enfant :
Présent ? *Absent ?*

Que devons-nous faire
Ensemble ?

Le Lycée Rabelais lutte
avec vous contre les absences

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE RABELAIS FONTENAY-LE-COMTE

rabelais.paysdelaloire.e-lyco.fr
45 rue Rabelais
85200 Fontenay-le-Comte
02-51-69-24-80
ce.0850068m@ac-nantes.fr

septembre 2021

STOP aux absences !

SOMMAIRE

Une absence : pour vous et pour nous *Est-ce la même chose ?*

L'inscription vaut obligation de présence ..... p. 1

Des absences légitimes (ref : l 131- 8 du code de l'éducation) ..... p. 1

Des absences jugées acceptables par le lycée ..... p. 1

Des absences non acceptables ..... p. 2

Les absences sont décomptées ..... p. 2

Que se passe-t-il pour votre enfant : *Présent ?* *Absent ?*

Une présence régulière permet ..... p. 3

L'absentéisme a des conséquences

- Pédagogiques ..... p. 4
- Financières ..... p. 5
- Sur le 1er emploi ..... p. 5
- Sur la sécurité de votre enfant ..... p. 5
- Sachons toujours ce qu'il fait ..... p. 6

Que devons-nous faire *Ensemble ?*

Cherchons les causes des absences trop fréquentes et/ou non justifiées ..... p. 7

Aidons-le à revenir en cours et à y rester ..... p. 8

Une absence :
pour vous et pour nous

Est-ce la même chose ?

L'INSCRIPTION VAUT OBLIGATION DE PRÉSENCE

- **Aux cours inscrits à son emploi du temps**
- **Aux cours déplacés exceptionnellement par un enseignant**
- **Aux cours remplacés exceptionnellement par un autre enseignant**
- **Aux périodes de formation en milieu professionnel**
- **Aux heures de vie de classe et d'accompagnement personnalisé**
- **Aux activités obligatoires entrant dans la formation**
  exemples : sorties pédagogiques, stages (3ème)...

  NB :une dispense d'activité ne dispense pas de la présence aux cours (EPS, Ateliers...)

DES ABSENCES LÉGITIMES (Ref : L 131- 8 du code de l'Éducation)

- **Un problème de santé justifié**
  certificat médical, hospitalisation...
- **Un évènement familial exceptionnel**
  décès d'un proche, mariage...
- **Une absence temporaire des personnes responsables quand les enfants les suivent**
- **Une perturbation des moyens de transport**

DES ABSENCES JUGÉES ACCEPTABLES PAR LE LYCÉE

- **Une convocation sportive**
- **Une convocation administrative**
  JDC, examen du permis de conduire, convocation au tribunal, préfecture...
  sur présentation d'un document officiel
- **Une convocation à l'interne**
  vie scolaire, administration, examen...
- **Un passage à l'infirmerie**
- **Un rendez-vous chez un spécialiste médical avec justificatif**
- **Un stage ou un mini-stage**

STOP aux absences !

Une absence :
pour vous et pour nous

Est-ce la même chose ?

DES ABSENCES NON ACCEPTABLES

- **TOUS** les autres motifs ...**ce qui entraîne des conséquences**...

LES ABSENCES SONT DECOMPTÉES

- **En demi-journée d'absence : unité de compte du logiciel de gestion des absences, même si l'élève est absent 1 heure, cela est décompté en 1 demi-journée.**

  le nombre de demi-journées est un indicateur de fréquence des absences.

- **En heures : il faut estimer le nombre d'heures de cours que votre enfant n'aura pas suivi.**

  au delà d'un certain seuil, il ne pourra pas suivre la progression pédagogique dans la classe vis à vis de ses camarades.

il "DÉCROCHE"

STOP aux absences !

Que se passe-t-il
pour votre enfant :

Présent ? *Absent ?*

UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE PERMET

- D'acquérir les **connaissances et compétences** nécessaires à l'obtention du diplôme
- D''acquérir le **comportement** nécessaire à toute insertion sociale et professionnelle
- D'obtenir un **avis favorable ou très favorable pour les examens**
- D'obtenir un **avis favorable ou très favorable pour la poursuite d'études**

L'ABSENTÉISME A DES CONSÉQUENCES

- **PÉDAGOGIQUES**
- **FINANCIÈRES**
- **SUR LE 1ER EMPLOI**
- **SUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT**

- **SACHONS TOUJOURS CE QU'IL FAIT**

STOP aux absences !

Que se passe-t-il
pour votre enfant :

Présent ? *Absent ?*

L'ABSENTÉISME A DES CONSÉQUENCES

PÉDAGOGIQUES

- Un AVIS DÉFAVORABLE sera noté sur le dossier scolaire
- La poursuite d'études sera compromise
- La délivrance du diplôme peut être COMPROMISE
- Une absence volontaire à un devoir sur table sera PÉNALISÉE

Notation
Cette pénalisation reprend le plus souvent celle préconisée par le ministère

Circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000 et son application du 10 avril 2001

"En ce qui concerne l'absence à un contrôle de connaissance, soit elle est justifiée et une épreuve de remplacement peut être mise en place, ***soit elle n'est pas justifiée et elle se traduit par une absence de notation laquelle aura une incidence sur la moyenne, puisque celle-ci est calculée en fonction du nombre d'épreuves organisées au cours de la période de notation. En tout état de cause, il n'est nullement prévu qu'un élève volontairement absentéiste puisse bénéficier d'une moyenne supérieure à celle qu'il mérite effectivement."***

Exemple sur 4 contrôles

1ère note : 10/20
2ème note : *absent sans justificatif recevable*
3ème note : 5/20
4ème note : 13/20

TOTAL : 28 points divisés par 4 contrôles : **Moyenne : 7/20**

Les devoirs peuvent être affectés d'un coefficient différent, l'absence de note peut donc peser plus ou moins lourdement sur la moyenne.

Si le justificatif est recevable,
l'élève peut être autorisé à recomposer au sein du lycée et aura donc 4 notes.
En cas de refus, l'élève sera considéré comme un élève absent sans justificatif recevable.

Contrôle en cours de formation (CCF) - Epreuve commune du contrôle (E3C)
L'absence non justifiée d'un élève à une situation d'évaluation entraîne la note 0 !

Epreuve ponctuelle (BACCALAURÉAT)
L'absence non justifiée d'un candidat entraîne la note 0 ou l'ajournement !

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)
Les PFMP font partie intégrante de la formation. Un élève qui ne comptabilise pas la totalité des périodes n'obtiendra pas son examen (sauf dérogation) !

STOP aux absences !

Que se passe-t-il
pour votre enfant :

Présent ? *Absent ?*

L'ABSENTÉISME A DES CONSÉQUENCES

FINANCIÈRES

- **Retrait ou suspension de la bourse** : effectué(e) avec l'accord de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale
- **Suspension de la bourse au mérite**
- **Paiement d'une amende** ordonnée par le Procureur de la République (750€)

L'ABSENTÉISME A DES CONSÉQUENCES

SUR LE 1ER EMPLOI

- Le bulletin scolaire présenté au futur employeur mentionne les absences et les retards
- L'employeur craint les mauvaises habitudes (absences, retards...)
- Les sorties du système scolaire sans qualification rendent l'accès à un emploi durable plus difficile (précarité)

L'ABSENTÉISME A DES CONSÉQUENCES...en cas d'absences répétées

SUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT

- Vous ne savez pas où il est, nous non plus

  Chez vous, mais sans vous que fait-il ?
  TV, jeux, internet pendant des heures ? Se désocialise-t-il ?
  qui contacte-t-il sur internet ?
  invite-t-il des amis sans que vous le sachiez ?
  que consomme-t-il ?

  Dehors ? Qui rencontre-t-il ? Avec qui est-il ?
  une bande ? risque de prédélinquance ?
  seul ? à la merci de toute forme de violences ou d'addictions ?

STOP aux absences !

Que se passe-t-il
pour votre enfant :

Présent ? *Absent ?*

SACHONS TOUJOURS CE QU'IL FAIT

- Laissez-nous des **coordonnées fiables et mises à jour**
  en cas de changement, contactez le secrétariat pédagogique au **02-51-69-24-80**
- **Prévenez-nous aussitôt** en cas d'absence, comme au collège
  02-51-50-31-07 ligne directe de la **vie scolaire** ou *vie-scolaire1.0850068m@ac-nantes.fr*
- **Contactez-nous** après un message téléphonique ou un SMS (vie scolaire)
  par téléphone, par mail ou par e-lyco
- **Répondez à nos courriers**
  utilisez le carnet de correspondance de votre enfant pour expliquer les raisons de son absence
- **N'hésitez pas à nous rencontrer**
  contact CPE : **06-73-84-14-42**
- Vous constatez une erreur, contactez nous aussitôt

STOP aux absences !

Que devons-nous faire

Ensemble ?

■ CHERCHONS LES CAUSES DES ABSENCES TROP FRÉQUENTES ET/OU NON JUSTIFIÉES

Cherchons les causes	et des solutions avec
Choix d'orientation décalage entre l'attente de l'élève et la réalité de l'enseignement offert	⇨ Le professeur principal (PP) Le Psy EN* Le DDFPT* Le chef d'établissement
Difficultés d'apprentissage	⇨ Le professeur de la discipline Le professeur principal (PP)
Difficultés de santé entraînant une absence de longue durée ou des absences trop fréquentes	⇨ L'infirmière Le CPE
Difficultés financières Cantine, fournitures scolaires, sorties, autres...	⇨ L'intendance L'assistante sociale
Difficultés familiales Séparation, déménagement...	⇨ Le CPE L'assistante sociale Le professeur principal (PP)
Difficultés personnelles Adaptation au lycée, mal être...	⇨ Le CPE Le professeur principal (PP) L'assistante sociale L'infirmière Le Psy EN

*Psy EN Psychologue de l'Education Nationale
*DDFPT Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

STOP aux absences !

Que devons-nous faire

Ensemble ?

AIDONS-LE À REVENIR EN COURS ET À Y RESTER

Dès son retour en classe, après un engagement sincère, l'élève pourra être :

- Accompagné par l'équipe pédagogique et éducative
- Aidé par les assistants d'éducation

CONTACTS		
Fonction	**Prénom NOM**	**Classes suivies**
CPE	**Léda FROGER** *leda.froger@ac-nantes.fr*	3PM 2AGORA-2MELEC 1AGORA-1MSPC TAGORA-TMELEC-TMEI 1A-1B-1C-1D- 1STI2D,1STMG1,1STMG2
CPE	**Sophie SIMONCINI** *ssimoncini@ac-nantes.fr*	2CAPA-2CAPSR TCAPA-TCAPSR MCAD 2A,2B,2C,2D,2E,2F,2G NDRC1-NDRC2
CPE	**Philippe TERROIRE** *pterroire@ac-nantes.fr*	2CAPM TCAPS 2MSPC 1MELEC TA-TB-TC-TD-TE-TSTI2D TSTMG1-TSTMG2 CG1-CG2
Psy EN	**Simone MARÉCHAL** *simone.marechal@ac-nantes.fr* **Carole LAVILLE** *carole.laville@ac-nantes.fr*	
Infirmière	**Lucie EHREL** *lucie.erhel@ac-nantes.fr*	
Assistante sociale	**Laurence GARNIER** *laurence.bouffard@ac-nantes.fr*	
Persévérance scolaire	**Chrystelle BESEME** **Christelle DEGARD** 02-51-51-08-02 *mlds.fontenay-le-comte@ac-nantes.fr*	